

Etablir une déclaration 2035 et ses annexes (PL)

Objectifs :

Avoir tous les éléments indispensables à la bonne rédaction de sa déclaration 2035 et des annexes de France Gestion afin d'obtenir l'attestation fiscale.

Date, durée et lieu :

- Lundi 13 mars 2023 de 9h à 12h30 (3,5h avec pause de 15 mn à 11h) dans les locaux de **France Gestion** au 7 rue des Chantiers **78000 VERSAILLES**

Prix par personne :

- Adhérent de France Gestion : 0 €
- Non-adhérent de France Gestion : 120 € HT

Public concerné : Adhérents de France Gestion, dirigeants de TPE, collaborateurs de cabinet comptable

Intervenante : Fatima AMOUCHE, responsable technique pour les professions libérales à France Gestion

Pré-requis : Aucun

Moyens techniques et pédagogiques :

Techniques :

- Accès à une plateforme de visioconférence Zoom après envoi d'un lien et d'un code de connexion

Pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exemples pratiques
- Quiz
- Mise à disposition d'un support pédagogique à la suite de la formation

Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation, conçu par l'intervenant et validé par France Gestion sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

Validation des acquis :

Validation des objectifs de la formation :

- Lors du déroulement de la formation :
 - Mises en situation, exercices et corrigés
- A l'issue de la formation :
 - Questions orales et réponses

Qualité et évaluation de la formation :

- Un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villosz, responsable formation
- Francis.villosz@france-gestion.fr / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

Programme :

1^{ère} partie – Remplir les différents feuillets de la déclaration 2035

- 2035 suite : immobilisations
- 2035A : recettes/dépenses
- 2035B : calcul du bénéfice
- 2035E : calcul de la valeur ajoutée si CA > 152 500 €

2^{ème} partie – Renseigner les annexes de France Gestion

- OGBNC01 : informations complémentaires
- OGBNC03 : dépenses mixtes
- OGBNC04 : tableau de passage

3^{ème} partie – Rappel de l'ensemble des déclarations fiscales et sociales de fin d'exercice

- 2069 RCI
- DAS2
- 1329 DEF